

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 17/02/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL)					
2	LIBELLE DU POSTE : Conseiller en développement pêche lagonaire et aquaculture					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 11230			
	S/CHAP : 641		PROGRAMME R.H :			
	CENTRE DE TRAVAIL : 101					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Papeete - Rue du Frère Allain, quartier de La Mission					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le conseiller en développement pêche lagonaire et aquaculture, contribue au développement du secteur lagonaire en assurant le lien entre les différents acteurs. Il participe à la bonne gestion des ressources vivantes des milieux aquatiques et participe à la promotion et la commercialisation de leurs produits. Il informe les usagers sur la réglementation et les démarches administratives en vigueur.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Ingénieur technique					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Infrastructures – locaux administratifs appartenant à la CAPL ; - Mobilier bureautique (bureau, caisson, armoires de rangement) ; - Outils bureautique (ordinateur, imprimante, téléphone) ; - Véhicule de service mis à disposition.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Déplacements motorisés fréquents – zones difficiles d'accès.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Participer à toutes commissions en lien avec la pêche lagonaire et l'aquaculture ; - Accompagner les pêcheurs lagonaire et aquaculteurs dans leurs activités professionnelles ; - Recenser les actifs de la pêche lagonaire et aquacole ; - Permettre le regroupement des professionnels ; - Participer à l'élaboration, à la programmation et au suivi des actions en faveur du secteur de la pêche lagonaire et l'aquaculture ; - Assurer le lien avec les professionnels de la pêche lagonaire et l'aquaculture ; - Participer à l'ensemble des travaux administratifs, juridiques, économiques et techniques relatives à la filière pêche lagonaire et aquaculture ; - Participer à l'action de gestion des ressources marines (personnes physique et groupements) et de la sécurité du métier - Accompagner les pêcheurs lagonaire et aquaculture dans la promotion et la commercialisation de leurs produits.					
14	ACTIVITES ANNEXES : Elaboration d'outils de vulgarisation techniques, administratives et informatives à destination des usagers					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Technicien
16	SPECIALITE(S) SOUHAITABLE(S): Pêche lagonaire et aquaculture

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance de l'environnement socio-économique polynésien		X	
	- Connaissance des outils informatiques			X
	- Connaissances des dispositifs d'aide du Pays et des procédures administratives en matière pêche lagonaire			X
	- Techniques d'accueil et d'écoute du public (physiquement ou par téléphone)		X	

	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance technique liée au secteur de la pêche lagonaire - Connaissance en matière de sécurité et environnement du secteur - Connaissance de la réglementation du secteur de la pêche lagonaire - Notions en langue tahitienne - Capacité à gérer et organiser son temps de travail - Sens des relations humaines 		<ul style="list-style-type: none"> X X X X X X
--	--	--	--

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience administrative - permis côtier – Niveau 1 de plongée - Expérience en pêche lagonaire et ou aquacole
----	--

19	FORMATION D’ADAPTATION OBLIGATOIRE : Permis côtier + Niveau 1 de plongée si absent
----	--

20	DUREE D’AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le Président :
Date :
Signature :

L’agent :
Date :
Signature :